

L'année 2018 a été marquée par le développement de l'Association à plus de 30% par rapport à 2017. Fort de son expérience, l'association a consolidé ses actions régulières. Energie Partagée Association poursuit donc sa lancée.

Le résultat

L'exercice considéré a débuté le 1er janvier 2018 et s'est terminé le 31 décembre 2018. L'exercice clos le 31 décembre 2018 fait apparaître un résultat comptable positif d'un montant de **+ 8 666,96€**.

1. Analyses des charges 2018

Charges d'exploitation

Les charges de personnel représentent 56 % des dépenses de l'exercice. Elles sont en augmentation de 25% par rapport à 2017. Il y a eu plusieurs créations de postes : 2 postes au niveau de l'animation nationale, 1 poste au niveau de l'animation régionale en PACA.

	CR 2018	BP 2018	CR 2017
Charges de personnel	393 573	446 848	314 683
Nombre ETP salarié-e-s / alternances	7,4	8,5	6,4
Nombre ETP stagiaires	0,94	1	0,5

Les charges indirectes (sans le temps connexe) représentent 17% des charges d'exploitation. Cela concerne 3 postes principaux :

- les locations de bureau et charges (Paris, Tours (6 mois), Nantes, Marseille/Forcalquier) (19%, 21 756 € en 2018)
- les honoraires de l'expert-comptable et du commissaire aux comptes (18%, 20 668 € en 2018)
- les conventions de mise à disposition du mouvement des postes de directeur et de responsable administratif et financier (44%, 51 584 € en 2018)

Malgré le développement de l'activité, nous pouvons observer une maîtrise des charges sur les frais de structure.

	CR 2018	BP 2018	CR 2017
Loyers et charges	21 756	31 191	24 381
Petits équipements et fournitures	1 918	3 500	1 280
Assurances	847	2 000	740
Déplacements / réceptions	356	13 000	1 436
Expert comptable et CAC	20 688	19 750	18 381
Gestion administrative et financière	51 584	40 331	62 266
Frais et services bancaires	3 560	3 500	2 902
Autres frais généraux	6 960	9 300	6 127
Amortissements	9 177	0	4 067
TOTAL	116 845	122 572	120 580

Les charges directes représentent 27 % des charges d'exploitation (187 k€). Elle se répartissent de la manière suivante :

- 119 k € de prestations externes soit 64 % des dépenses directes dont
 - Pour la communication
 - pour le site internet et l'espace adhérents (14 k€)
 - pour différents outils de communication (vidéos, plaquettes et fiches, TShirt, film « Après Demain »etc.) (42 k€)
 - pour l'animation des inaugurations de sites et autres (7 k€)
 - Pour l'animation
 - pour une prestation d'animation sur la filière biogaz et une étude sur le contexte agricole (11k€),
 - une prestation sur l'accompagnement de projet « éolien » (28 k€) et sur l'accompagnement de la charte « hydro-électricité » (2 k€)
 - pour notre activité de formation (15 k€)
- 51 k€ de frais de mission soit 27 % des dépenses directes dont 27 k€ concernent les voyages et déplacements
- 16 k€ correspond à des autres frais, soit 9% des dépenses directes (achats fournitures, cotisations, frais postaux, etc.)

Les dotations aux amortissements correspondent aux amortissements sur du matériel informatique, du site internet et des jeux.

Charges financières

Les charges financières correspondent aux charges liées à nos demandes d'avance auprès de la banque dans le cadre de notre contrat de Dailly.

Charges exceptionnelles

Il y a aucune charge exceptionnelle cette année.

2. Analyse des produits 2018

	CR 2018	BP 2018	CR 2017
Subventions publiques	489 210	522 938	258 482
Subventions privées	156 483	153 000	116 800
Ressources propres	155 794	170 786	135 996
TOTAL	801 487	846 724	511 278

L'association Energie Partagée a uniquement des produits d'exploitation. Ils se composent à près de :

- 61 % de subventions publiques
- 20 % de subventions privées
- 19% de ressources propres

Ressources propres

	CR 2018	BP 2018	CR 2017
Cotisations	23 534	15 000	16 950
Mise à disposition de personnel + refacturation de frais	79 931	88 786	51 944
Prestations de services et formations	50 761	67 000	66 992
Autres	1 568	0	110
TOTAL	155 794	170 786	135 996

Les ressources propres sont en augmentation de 20 k€ par rapport à 2017. La mise à disposition de personnel et la refacturation de frais est la principale ressource propre à plus de 51 % des ressources. La diminution des prestations de services et formations s'expliquent principalement par la perte de marché de formations (CNFPT).

Subventions publiques

De par ses actions d'accompagnement de projet et de sensibilisation du grand public aux questions de développement des projets citoyens d'énergie renouvelable, l'association est soutenue par des financeurs publics.

	CR 2018	BP 2018	CR 2017
ADEME	346 762	353 681	163 902
CONSEILS REGIONAUX	118 595	119 277	67 815
EUROPE	16 843	41 120	0
PAYS ET AUTRES	7 010	8 860	26 766
TOTAL	489 210	522 938	258 482

- Au niveau national, la convention avec l'ADEME a été renouvelée pour 3 ans, à partir du 01/04/2018 (370 k€ / an avec un taux de 0.49 %)
- Présent dans 3 régions en direct (Ile-de-France, Centre-Val de Loire et PACA), l'association bénéficie du soutien des conseils régionaux et des ADEME local. L'association bénéficie également de soutien du FEDER PACA, du Pays Gâtinais et du Pays Loire-Beauce.

Subventions privées

L'association est soutenue en 2018 par plusieurs fondations privées.

	CR 2018	BP 2018	CR 2017
Fondation MACIF	53 483	50 000	50 000
Fondation BUFFARD	10 000	10 000	10 300
Fondation PROGRES DE L'HOMME	17 000	17 000	0
Fondation TERRE SOLIDAIRE	15 000	15 000	0
Fondation CARASSO	8 000	8 000	10 000
Fondation REXEL	20 000	20 000	0
Fondation HEINRICH BOLL	0	0	5 000
Fondation NATURE ET DECOUVERTE	3 000	3 000	0
Fondation HORIZONS	15 000	0	15 000
Fondation UN MONDE PAR TOUS	10 000	10 000	10 000
1% POUR LA PLANETE	5 000	20 000	0
AUTRES			16 500
TOTAL	156 483	153 000	116 800

L'association essaye de développer des partenariats sur la durée avec des engagements pluriannuels.

Le montant de subventions privées de 156 k€ est en augmentation (+ 39 k€) par rapport à 2017.

Produits exceptionnels

Le produit exceptionnel de 27 413 € correspond à une reprise de provision 2017 : Les subventions attribuées avant l'exercice 2018 pour l'action d'animation de la Région Centre et de la Région Ile de France ont été versées en totalité sur l'exercice 2018, la provision constatée à la clôture de l'exercice 2016 pour le risque de non couverture des dépenses par les subventions obtenues pour l'action d'animation de ces deux régions a donc été reprise pour sa totalité en 2018.



**ÉNERGIE
PARTAGÉE**

Fonds dédiées

L'ASSOCIATION

A ces financements 2018, s'ajoutent les reports de ressources 2017 de 128 871,71€ auxquels il faut enlever les engagements à réaliser au 31/12/2018 de 251 437,39 €.

Financiers	Report ressources antérieures au 31/12/2017						Fonds dédiés au 31/12/2018						
	Animations Régionales			Animation nationale	Communication	Total par financeur	Animations Régionales			Animation nationale	Communication	Formation Assiette	Total par financeur
Centre	IDF	PACA	Centre				IDF	PACA					
ADEME NATIONALE				16 675,56	10 000,00	26 675,56	-	-	-	121 551,98	48 305,70	-	169 857,68
ADEME PACA			24 889,59			24 889,59	-	-	26 808,24	-	-	-	26 808,24
ADEME IDF		29 860,95				29 860,95	-	-	-	-	-	-	-
ADEME Centre	32 519,28					32 519,28	50 252,78	-	-	-	-	-	50 252,78
Région PACA			4 626,33			4 626,33	-	-	4 518,69	-	-	-	4 518,69
Fondation E&G Buffard	5 300,00					5 300,00	-	-	-	-	-	-	-
Fondation Un Monde Par Tous		5 000,00				5 000,00	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL	37 819,28	34 860,95	29 515,92	16 675,56	10 000,00	128 871,71	50 252,78	-	31 326,94	121 551,98	48 305,69	-	251 437,39

Après plusieurs années, la méthode de calcul des fonds dédiés est stabilisée. Elle tient compte des taux d'intervention de chaque financeur. Pour rappel, l'affectation des subventions est effectuée par financeur et par action.

Le montant important de fonds dédiés s'explique par le retard pris sur le plan d'action de l'ADEME nationale. La convention qui a débuté le 01/04/2018 a été signé en novembre 2018.

3. Le bilan

Le total de bilan est de 1 071 489 € au 31/12/2018 (contre 566 082 € en 2017). L'augmentation du bilan est liée à l'augmentation des fonds dédiés (écart de 122 k€) et des produits constatés d'avance (écart de 385 k€).

Les fonds propres 2018 de l'association s'élèvent à 67 258 €, soit 6% du total du bilan.

A cela s'ajoute les contrats d'apport associatif suivants (en k€) :

- France Active (17k€) (remboursement en cours)
- Enercoop (30 k€)
- Energie Partagée Investissement (50 k€). En 2018, Energie Partagée Investissement a fait un nouvel apport associatif de 25 k€ dans les mêmes conditions que le contrat précédent.

L'association a encore besoin de consolider ses fonds propres pour financer son cycle d'exploitation.

Grâce aux capitaux permanents de l'association et après avoir déduit les immobilisations, l'association dispose d'un fond de roulement de 127 k€, soit 43 jours de produits d'exploitation.

Le besoin en fonds de roulement 2018 s'élève à 79 k€, soit 26 jours de produits d'exploitation. Le fonds de roulement théorique est donc suffisant pour financer le cycle d'exploitation de l'association.

Les immobilisations ont augmenté cette année. Cela est dû aux immobilisations du parc informatique et à la création des 4 jeux, que nous avons commencé à amortir courant 2018.

Au niveau des besoins d'exploitation, nous constatons une augmentation des créances clients et subventions. Cela vient du fait que nous venons de renouveler la convention ADEME.

Pour les ressources d'exploitation, nous constatons une augmentation des fonds dédiés. Cela est essentiellement dû à la nouvelle convention ADEME Nationale. Par ailleurs, nous constatons une diminution du poste dettes fournisseurs de -35 k€. Cela est lié à la fin de la convention ADEME 2014-2018 qui a permis de mettre en paiement un certain nombre de factures.

L'augmentation des produits constatés d'avance entre 2017 et 2018 est liée aux nouvelles conventions pluriannuelles signées sur l'année 2018 (ADEME National, ADEME Centre, FEDER, certaines fondations). Ce montant s'élève à 439 k€.



**ÉNERGIE
PARTAGÉE**
L'ASSOCIATION

L'association a une trésorerie de + 48 k€ au 31/12/2018 (contre 30 k€ au 31/12/2017). Au vu de la structuration de son bilan, l'association rencontre quelques problèmes de trésorerie. Nous travaillons pour renforcer les fonds propres de l'association, et ainsi, en partie, résoudre les tensions de trésorerie.

Conclusion

Energie Partagée Association est en plein développement. Elle continue ses actions avec une situation financière assez fragile. Afin d'améliorer cette situation, des actions sont mises en place pour permettre une autonomie financière qui sera plus importante à l'avenir (développement de la formation et autres prestations) et être moins dépendante des financements publics. Ce travail enclenché se fera sentir de manière plus importante d'ici quelques exercices. Il est nécessaire qu'en attendant cet objectif, Energie Partagée Association continue d'être soutenue financièrement par ces actuels financeurs publics et ses différents partenaires.